

# Procès Verbal

## Du Conseil Municipal

### Séance Du 23 Juin 2010

Date de convocation : 17 juin 2010

Date d'affichage : 17 juin 2010

Le vingt trois juin deux mil dix à 20 heures 15 , le Conseil Municipal de la commune de Clérieux (Drôme), s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, maire.

Présents : Mmes et Mrs LARUE Fabrice- LABLANQUI Jean-Marie- MANEVAL Frédéric- BOISSIEUX Thierry- GALPIN Christelle- MARTINOT Séverine- RIMET Yves- MARION Irène- FRACHISSE Renée- SILVESTRE Rachel- BETON Brigitte- WOZNIAK Jean-Marie- AUROUX François- GIROT Dominique- ANGE Josiane- GRACIANO Manu.

Absents excusés: Mme BOREL Catherine- Mr BARRE Damien.

Absent non excusé : Mr MICHELON Sébastien.

Procuration: Mr BARRE Damien à Mr AUROUX François.

Mr François AUROUX a été élu secrétaire de séance.

#### ORDRE DU JOUR :

- Approbation procès verbal en date du 26 mai 2010.
- Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Romans « nouvelles compétences ».
- Restaurant scolaire municipal: prix du repas pour l'année scolaire 2010/2011.
- Logements communaux: révision des loyers au 1er juillet 2010.
- Jury d'assises 2010: tirage au sort sur la liste électorale.
- Dotation cantonale: demandes de subvention.
- Droit préemption urbain.
- Questions diverses.

## **APPROBATION PROCES VERBAL EN DATE DU 26 MAI 2010.**

Le maire procède à la lecture du procès verbal du 26 mai 2010 en y apportant quelques commentaires.

Zone des Bouviers: une réunion aura lieu le 29 juin 2010 à la CCPR au sujet de la rédaction du règlement relatif à cette zone.

RBE (Romans Bourg de Péage Expansion) a adressé un courrier aux entreprises pour qu'elles confirment leur intention. Un plan a été dressé avec une répartition financière.

Aménagement de la traversée du village: Manu GRACIANO expose qu'il a transmis les dossiers complets avec plans et propositions à Mr LAPAIX (DDT) Celui-ci va établir une liste de questions à poser aux candidats.

Mr GRACIANO va visiter plusieurs aménagements de centre de village (Alixan, Châteauneuf sur Isère, Allan, Claveyson).

Anim' de Prox: la participation financière de Peyrins est de 2,15 €/habitant et non pas 3,15 € (à corriger).

On note un problème au niveau des inscriptions. Il n'y a pas un nombre de places attribué par commune.

Des groupes de travail vont se créer.

Opération «Coeur de Village»: enquête d'utilité publique: le président du Tribunal Administratif a demandé un complément d'enquête.

Convention avec le CAUE : l'architecte conseil de la CCPR pourra intervenir au niveau patrimoine (cure, ancienne cure etc...)

Projet de loi sur la réforme des collectivités territoriales: le maire a assisté à une réunion d'information. Quelques évolutions mineures sont en préparation.

Policier municipal: Jean-Marie WOZNIAK demande si on connaît son organisation de travail. François AUROUX veut savoir s'il est habilité à effectuer des contrôles?

Pour le moment, ce n'est pas possible car ses assermentations sont en cours de transfert entre le département du Rhône et celui de la Drôme.

Séverine MARTINOT demande à quelle date sera recruté le deuxième agent?

Jean-Marie LABLANQUI: combien de temps passe-t'il dans la commune?

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

## **MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE ROMANS: NOUVELLES COMPETENCES.**

Il s'agit d'une première délibération pour adapter les statuts en prévision du passage en Communauté d'Agglomération.

En septembre, une deuxième délibération entérinera ce passage.

Lecture des modifications apportées à l'article 5:

**En matière d'équilibre social de l'habitat: on rajoute:**

- politique du logement d'intérêt communautaire.
- actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire.
- réserves foncières pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat.
- actions par des opérations d'intérêt communautaire en faveur du logement des personnes défavorisées
- amélioration du parc immobilier d'intérêt communautaire.

**En matière de politique de la ville dans la communauté:**

- dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire.
- dispositifs locaux d'intérêt communautaire, de prévention de la délinquance.

**En matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie:**

- lutte contre la pollution de l'air,
- lutte contre les nuisances sonores,
- soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

Tour de table:

**Yves RIMET** demande si la mise en oeuvre de réserve foncière au niveau communautaire aura un impact sur le coût des terrains

**Jean-Marie WOZNIAK**: HPR devient-il communautaire?

Comment peut-on définir l'intérêt communautaire?

**François AUROUX** : la compétence « assainissement » est-elle optionnelle?

**Jean-Marie LABLANQUI**: la CCPR doit prendre en charge les crèches de Romans.

Pour le maire, la véritable question à se poser est: à quelle échelle fait-on la Communauté d'Agglomération? 21 communes: semble suffisant.

Un rapprochement avec la Communauté d'Agglo de Valence ne paraît pas judicieux.

La CCPR avait pris un rythme de croisière.

**Yves RIMET**: une fusion avec Bourg de Péage serait plus logique et correspondrait à un bassin de vie.

**Jean- Marie WOZNIAK**: problèmes de compétences/problèmes de territoire: on se rapproche par les compétences.

**Jean-Marie LABLANQUI** : la Communauté d'Agglo de Valence : a des compétences plus proches des nôtres que celle de Bourg de Péage.

**Frédéric MANEVAL**: séminaire du 29 mai 2010: il en ressort que peu d'élus veulent le rapprochement avec Valence.

Le maire: le plus dur à gérer sera la gouvernance.

**Yves RIMET**: plus la Communauté d'Agglo sera importante plus les communes perdront leur autonomie.

Il y a des inquiétudes sur le rôle des élus, des techniciens.

Voté à la majorité: 11 pour- 6 abstentions-0 contre.

### **RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL: PRIX DU REPAS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2010/2011.**

Il convient de fixer le prix du repas au restaurant scolaire pour l'année 2010/2011.  
Le prestataire de service devrait augmenter d'environ 2%

Jean-Marie LABLANQUI annonce que le prix de revient d'un repas est de 4,34 euros ce qui représente pour la commune un coût annuel de 11 000 euros (sur la base d'une moyenne de 74 enfants par jour).

Actuellement le prix est de 3,30 euros.

Après délibération, le conseil, à l'unanimité décide de porter le tarif à 3,40 euros et 3,90 euros (pour les inscriptions tardives)

Une réunion à l'attention des parents aura lieu au moment de la rentrée.

Christelle GALPIN fait remarquer que la commission des affaires scolaires ne s'est pas réunie depuis quelque temps. On manque d'information.

### **LOGEMENTS COMMUNAUX: REVISION DES LOYERS AU 1er JUILLET 2010.**

Les loyers des logements sociaux augmentent le 1er juillet de chaque année sur la base de l'indice de référence du 4ème trimestre de l'année précédente. Soit cette année 117,47 ce qui entraîne une variation annuelle de -0,06%

Jean-Marie LABLANQUI, en 2009, avait proposé la hausse maximale.

Le maire pense qu'il faut geler les loyers pour l'année à venir.

Voté à l'unanimité. Les loyers n'augmenteront pas jusqu'au 1er juillet 2011.

### **JURY D'ASSISES 2010: TIRAGE AU SORT SUR LA LISTE ELECTORALE.**

Le conseil procède au tirage au sort de 6 noms sur la liste électorale.

N°43- AUBERT Hervé- 56 cité Clerval

N°760- LAFONT Eugène- 22 lotissement la Riveraine.

N° 1543- LAFOND André- 6 chemin des Fabriques.

N° 418- DE LA FUENTE David- Saint Réméane.

N° 1537- FAYOLLE Evelyne- 8 rue des Remparts.

N°1206- BOGIRAUD Colette- 28 lotissement les Sables.

### **DOTATION CANTONALE: DEMANDES DE SUBVENTION.**

Le fait d'inscrire ces demandes de subventions au programme 2011 n'implique pas obligatoirement des prévisions budgétaires.

#### **Dotation patrimoine:**

Chauffage église: 58 528 € HT

Chauffage salle des fêtes: 25 083 € HT  
Installation sono salle des fêtes: 8 361 € HT  
Acquisition immeuble en vue de l'aménagement du centre du village: 85 000 €  
Acquisition panneaux de signalisation: 12 123 € HT  
Acquisition panneau affichage électronique: 12 541 €  
Restauration monument aux morts: 16 500 €  
Mobilier urbain: 5 016 € HT.

### **Dotation voirie:**

Programme global 2010 : 111 219,60 euros HT

François AUROUX s'inquiète des conséquences des nouvelles dispositions prévues par le législateur.

Le maire explique que si les Départements perdent leurs compétences générales, il n'y aura plus de subventions pour ce type de travaux.

Actuellement le taux est de 35%. L'enveloppe est répartie entre les 5 communes du canton. Il règne une bonne entente entre les maires.

Voté à l'unanimité.

### **DROIT PREEMPTION URBAIN.**

Le maire demande aux membres présents de se prononcer sur les déclarations d'intention d'aliéner suivantes:

Maison et terrain appartenant à Mr TESTUD Renaud

21 cité Clerval

Cadastrés C 311 (superficie de la copropriété 43 ares 91 ca).

Vente à Mr et Mme GOMEZ.

Maison et terrain appartenant à Mr LERISSET Richard

26 rue de la Vallée

Cadastrés E 308 (3a 70 ca) – E 309 (1a 90 ca).

Vente à Mr TRIPIER Laurent.

Le conseil municipal, à l'unanimité, renonce à l'exercice de son droit de préemption pour les deux déclarations d'intention d'aliéner précitées.

### **QUESTIONS DIVERSES.**

#### **CCPR: commission « déchets »**

Jean-Marie WOZNIAK : fait le compte rendu d'une réunion en date du 8 juin 2010.

Etude de la création d'une troisième déchetterie.

Il donne des informations sur la réunion du 29 juin 2010 à Romans sur Isère (salle Charles Michel).

Cinq groupes de travail se réuniront à partir de septembre sur différents thèmes :

**Thème 1** : sensibilisation du public et des familles, éducation à l'environnement.

**Thème 2** : relais d'actions nationales (compostage, stop pub, non-gaspillage alimentaire, promotion de l'eau du robinet, utilisation de sacs réutilisables...)

**Thème 3** : promotion du réemploi, de la réparation, actions sur les festivités.

**Thème 4** : actions avec les entreprises, les commerçants, la grande distribution, baisse de la toxicité des déchets résiduels)

**Thème 5** : eco-exemplarité de la collectivité: éco achats, dématérialisation.

Les élus peuvent s'inscrire. Chaque mairie doit être représentée. Projet de rédaction d'un cahier des charges pour les PAV ( points d'apport volontaire).

Le maire souhaiterait que la mairie entame une démarche style eco label et développe des actions par rapport aux papiers, cartouches, piles.

**Manu GRACIANO** : dans le cas d'une alerte météo, il serait opportun d'acquérir un panneau d'affichage électronique pour prévenir la population. (utile également dans le cadre du PCS)

**Renée FRACHISSE**: veut savoir quand sera posée une barrière le long du passage piéton - quartier les Mignots - Ce passage est très dangereux.

Réponse: ce talus appartient au Département.

L'association des Maires du Var lance un appel aux dons suite aux inondations catastrophiques du 12 juin 2010.

Le conseil, à l'unanimité, vote une aide de 500 euros.

**Josiane ANGE** : signale un arbre couché avec tout son feuillage dans le lit de l'Herbasse au quartier du Pont de l'Herbasse. A signaler au SIABH.

**Josiane ANGE** : Pascal BRENIER demande à ce que l'on arrose davantage le mur végétal.

Lutte contre l'ambrosie : chaque commune doit désigner un référent pour localiser les zones. Yves RIMET s'est renseigné. Il s'agit d'une charge de travail importante. Quels sont les moyens d'agir ?

Il faudrait faire une communication. A voir avec la Commission environnement.

**Christelle GALPIN** : a entendu dire que la maison Corteys maintenant propriété de la commune allait être louée.

Le maire répond que, dans un premier temps, ce bâtiment va accueillir les activités d'Anim' de prox.

Jean-Marie LABLANQUI fait le compte rendu de la dernière réunion de VRD : schéma de transports.

Il donne la liste des arrêts sur Clérieux : les Sables, le Village, Clerval, la Riveraine.

Séverine MARTINOT fait remarquer que l'absence de liaison avec Saint Donat est regrettable pour les jeunes qui fréquentent la MJC.

Le taux de la taxe Versement de Transport est fixé à 1,30%.

**Josiane ANGE** : ne reçoit toujours pas les mails transmis par la mairie.

**Prochaines manifestations :**

Feu d'artifice le 13 juillet.

Vide grenier le 14 juillet.  
Fête de l'école Georges Brassens le 25 juin 2010.

Les jeunes du chantier Jeunesse et Reconstruction sont arrivés et resteront jusqu'au 10 juillet.

**François AUROUX** a assisté au conseil d'école.

Prévisions d'effectifs pour la prochaine rentrée :  
84 élèves en primaire - 76 élèves en maternelle.

A l'ordre du jour : le règlement départemental relatif à la vie scolaire en maternelle fixe les conditions de déroulement de la sieste des tous petits. (Agrément pour 25).

Les enseignantes ont écrit à l' Inspecteur pour les aider dans la démarche.

Il manque des locaux. Les enfants doivent dormir dès la fin du repas. On prendra contact avec l' Inspection d'Académie.

**Restauration scolaire :**

Des parents ont posé des questions sur la qualification du personnel de la cantine.

Le maire s'insurge. Il demande qui peut en juger et qui a autorité pour cela.

Les personnes âgées prenant leur repas à la cantine pourront continuer à la prochaine rentrée.

Les enseignants seront invités à assister à la réunion d'information.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 45.

